

Cap Ocean s'engage pour la planète

Le village vacances Cap Océan est un établissement de la ligue de l'enseignement du Lot, et porte les valeurs de cette association. L'engagement de Cap Océan porte donc en premier lieu sur les valeurs de laïcité, de fraternité, de solidarité et de l'éducation populaire.

La ligue de l'enseignement, via le texte « habiter un monde commun » a défini la problématique environnementale comme un de ses principaux de ces objectifs.

Face à l'urgence écologique qu'imposent les bouleversements climatiques, l'érosion de la biodiversité, les contaminations chimiques et l'épuisement des ressources naturelles, la Ligue de l'enseignement engage sa transition au niveau national avec une volonté politique forte de répondre aux enjeux environnementaux. Cela se traduit au sein du « secteur vacances et séjours éducatifs » par l'intégration de l'écologie dans la promesse de nos marques « Vacances Pour Tous » et « Vacances Passion » et par le soutien à l'obtention de l'Ecolabel européen. 26 Villages Vacances se sont lancés dans cette labellisation.

C'est sur cette base que Cap Océan, dans une optique d'amélioration de ces prestations, s'engage aujourd'hui dans plusieurs démarches d'obtention de labels qui sont décrits ci-après.

L'Ecolabel européen

C'est un label européen qui atteste des actions réalisées par l'entreprise pour réduire son impact. Il touche au domaines des déchets, de l'eau, du management des énergies et de la gestion générale

L'Ecolabel peut être obtenu pour des biens et des services.

Cap Océan, afin de réduire son impact sur l'environnement, porte son engagement sur les points suivants :

- L'énergie, en limitant notre consommation, en optant pour un contrat d'électricité 100% renouvelable ou encore en utilisant des ampoules à LED pour l'éclairage et des pompes à chaleur pour le chauffage et la production d'eau chaude des bâtiments collectifs.
- L'eau, en réduisant le gaspillage et en s'équipant d'économiseurs pour un débit inférieur à 8l/mn
- Les déchets, en supprimant les articles jetables et en valorisant le tri des déchets
- La réduction des produits chimiques pour le nettoyage, en utilisant des produits Eco labellisés, l'eau ozonée et la vapeur sèche.

- La sensibilisation et la formation, en développant des séjours, des animations et des outils pédagogiques en faveur de l'environnement, ainsi qu'avec des partenariats locaux

Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/lecolabel-europeen>

La Marque qualité tourisme

C'est une marque attribuée aux prestataires du tourisme qui s'engagent dans une démarche d'amélioration de la qualité de leurs prestations. Toutes les procédures d'accueil et de prises en charge en tout temps du séjour sont évaluées, ainsi que la diversité, la propreté et le bon état de fonctionnement des biens et services proposés.

L'engagement de Cap Océan dans la marque Qualité Tourisme signifie :

Des procédures d'accueil du client écrites et appliqués dans tous les services en contact avec la clientèle

Des formations pour les collaborateurs en fonction de leur poste

Diversifier et maintenir propres et en bon état les équipements et les services proposés à la clientèle

Adapter les supports de communications, écrits et oraux, internes et externes à au moins une langue étrangère

S'adapter au mieux aux besoins et aux envies du client

Récupérer, analyser les avis clients et établir des actions correctives si nécessaire

Pour en savoir plus : <https://www.qualite-tourisme.gouv.fr/fr/la-marque-etat-qualite-tourisme>

La Marque Tourisme et Handicap

Cette marque est attribuée aux prestataires du tourisme qui intègrent dans leurs procédures et leurs équipements les personnes à handicap, qu'ils soient physiques ou psychiques. Ces dernières peuvent se rendre dans ces établissements en s'assurant que leur handicap ne sera pas un frein au bon déroulement de leur séjour.

L'engagement de Cap Océan dans la marque Tourisme et Handicap signifie :

- Des procédures d'accueil des clients intégrant la spécificité de chacun dans tous les services qu'ils sont amenés à côtoyer
- Des équipements de loisirs et des hébergements adaptés à au moins 2 types d'handicap et en nombre suffisant

- Des équipements et accès facilitant le déplacement des personnes à mobilité réduite dans les hébergements adaptés et dans les espaces communs

Pour en savoir plus : <https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/fr/tourisme-handicap-tourisme-pour-tous>

La Charte Tourisme Durable

Cette charte est établie par des professionnels du tourisme du Pays Adour et des Landes Océanes. Elle s'adresse à tout acteur touristique qui pense le tourisme autrement et qui veut exercer son métier de façon durable, en préservant les espaces naturels et le cadre de vie.

Cette charte s'applique sur les domaines suivants :

- Acheter écoresponsable
- Réduire la production de déchets
- Préserver la ressource en eau
- Réduire la consommation d'énergie
- Favoriser la biodiversité
- Sensibiliser le personnel et la clientèle
- Limiter la pollution numérique
- Initier des actions solidaires
- Garantir la sécurité sanitaire de la clientèle et du personnel
- Améliorer la qualité de vie au sein de la structure / Amorcer une démarche RSE

Pour en savoir plus : <https://www.ecotourisme-pays-alo.com/espace-pro/notre-charte-de-tourisme-durable/>

La marque accueil Vélo

Cette marque nationale développée par France Vélo Tourisme a pour but de permettre aux voyageurs à vélo de trouver facilement des sites touristiques, hébergement ou autre service adapté à la pratique du vélo. La mobilité douce étant aussi une part de l'engagement de Cap Océan dans l'Ecolabel européen, c'est tout naturellement que la démarche d'accueil à vélo est arrivée.

Cap Océan s'engage donc à mettre à disposition des équipements et services pour les personnes utilisant le vélo :

- Location et réparation avec notre partenaire Jerry surf school
- Accessibilité de l'établissement à une piste cyclable
- Possibilité de nettoyer son vélo
- Information disponible sur les itinéraires accessibles à vélo

Pour en savoir plus : <https://www.francevelotourisme.com/accueil-velo>

La Seignosse attitude

L'office de tourisme de Seignosse, suite à la crise du Covid et à la Charte du Tourisme Durable dans laquelle elle s'engage également, a créé une marque afin d'aller plus loin dans la protection de la commune et d'améliorer le cadre de vie des touristes et des habitants. La Seignosse Attitude promeut des actions individuelles pour une amélioration globale telles que :

- Je protège ce que j'aime (la plage, les étangs, la forêt, la commune...),
- Je limite mes déchets, je recycle, je réutilise,
- Je consomme local,
- Je réduis mon empreinte carbone, je limite mes consommations d'eau et d'énergie,
- Je respecte les lieux et les habitants.

Cap Océan soutien et diffuse l'initiative auprès des clients et personnels, qui s'intègre parfaitement dans la ligne souhaitée par notre village vacances.

Pour en savoir plus : <https://www.seignosse-tourisme.com/seignosse-attitude/>